

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1119

11 juin 2007

### SOMMAIRE

AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) Sàrl .....	53685	Invest One S.à r.l. ....	53687
Allia N° 2 S.à r.l. ....	53688	J & Be International S.A. ....	53685
Babcock & Brown Riva Holdings S.à r.l. ..	53687	J & Be International S.A. ....	53684
Bail S.A. ....	53712	LI Lux 1 S.à r.l. ....	53680
BMF Services S.A. ....	53712	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ....	53670
Bowland S.à r.l. ....	53683	LuxCo 17 S.à r.l. ....	53690
Cartola Shipping Investment S.à r.l. ....	53668	LuxCo 18 S.à r.l. ....	53694
Cedar Participations S.A. ....	53685	Metatron Holding S.A. ....	53670
Centrem S.A. ....	53669	Mio-Kenzo S.A. ....	53687
Datum Luxembourg S.A. ....	53668	Mosaic Finance (Luxembourg) S.à r.l. ....	53679
Deltacalor SA .....	53668	Mosaic Holdings (Luxembourg) S.à r.l. ...	53679
Delwyn Limited .....	53712	Nessler S.A. ....	53680
ELH International S.à r.l. ....	53711	P5 Investments S.A. ....	53680
Everbox S.A. ....	53686	Pacific Haus S.à r.l. ....	53682
False Moustache S.A. ....	53681	ProLogis Poland LXXV S.à r.l. ....	53699
Financière Naturam S.A. ....	53684	ProLogis Poland XCII S.à r.l. ....	53705
First Gate Holding S.A. ....	53667	Resan S.A. ....	53667
Galaxy Management Services (Luxembourg) S.A. ....	53683	Resurrection S.A. ....	53679
Garbuio International S.A. ....	53686	Riosul S.A. ....	53687
Glencoy Overseas Investment S.A. ....	53683	Sa.Fa. S.A. ....	53680
Glencoy Overseas Investment S.A. ....	53704	Saphir Holding S.A. ....	53690
Glencoy Overseas Investment S.A. ....	53684	Saral Invest S.A. ....	53711
Howald Financière S.A. ....	53704	Sirap - Gema Finance S.A. ....	53669
I.E. Lux Berlin n° 2 S. à r.l. ....	53683	Sorephar S.A. ....	53686
Immo-Capital S.A. ....	53666	Tadler Investments S.A. ....	53684
INDUKERN Luxembourg S.à r.l. ....	53682	Triangle Properties S.A. ....	53666
Inverlux S.A. ....	53711	Trust and Accounting Services Luxembourg Sàrl .....	53685
Inverlux S.A. ....	53711	Vanellus S.à r.l. ....	53688
Invest One S.à r.l. ....	53686	Wolpalux Sàrl .....	53666
		World Invest .....	53681

**Wolpalux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 205, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 69.009.

Actionnaires de la société,

Par la présente, je vous prie de prendre note de ma démission en tant que gérant de la société WOLPALUX S.à r.l. et ce avec effet à partir de ce jour.

Luxembourg, le 4 avril 2007.

Edgar Bisenius.

Référence de publication: 2007052061/1175/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02697. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2007.

**Triangle Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 105.611.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société  
tenue en date du 23 mars 2007 à 10.45 heures au siège social de la société*

*Résolution*

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire pour une nouvelle période de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires devant approuver les comptes au 31 décembre 2012.

A la suite de ces renouvellements de mandats, le conseil d'administration est composé de:

- Monsieur Nicholas Thierry Severin Moller, administrateur, née le 7 août 1955 à Gentoft, Danemark, demeurant à Pantovcak 274, 10000 Zagreb, Croatie.
- Monsieur Didier Mc Gaw, né le 2 septembre 1962 à Curepipe, Ile Maurice, demeurant à 95, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg
- Madame Jeanne Feltgen, Née le 21 septembre 1970 à Luxembourg, demeurant à 42, rue de Leudelange, L-1934 Luxembourg.

Le commissaire est:

- L'ALLIANCE REVISION S.à r.l., demeurant avec siège social à 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous la section B 46.498

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliaire

Référence de publication: 2007052062/651/28.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02464. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2007.

**Immo-Capital S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 35.958.

1. Le siège social de la société IMMO-CAPITAL SA, Société Anonyme, R.C.S. Luxembourg B 35.958, au 6, rue Adolphe Fisher, L-1520 Luxembourg est dénoncé avec effet au 21 mars 2007.

Le 21 mars 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007052440/631/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD01280. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**First Gate Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 105.619.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société  
tenue en date du 23 mars 2007 à 11.00 heures au siège social de la société*

*Résolution*

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire pour une nouvelle période de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires devant approuver les comptes au 31 décembre 2012.

A la suite de ces renouvellements de mandats, le conseil d'administration est composé de:

- Monsieur Nicholas Thierry Severin Moller, administrateur, née le 7 août 1955 à Gentofte, Danmark, demeurant à Pantovcak 274, 10000 Zagreb, Coratie.

- Monsieur Didier Mc Gaw, né le 2 septembre 1962 à Curepipe, Ile Maurice, demeurant à 95, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg

- Madame Jeanne Feltgen, Née le 21 septembre 1970 à Luxembourg, demeurant à 42, rue de Leudelange, L-1934 Luxembourg.

Le commissaire est:

- L'ALLIANCE REVISION S.à r.l., demeurant avec siège social à 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous la section B 46.498

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2007052063/651/29.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02460. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2007.

**Resan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.  
R.C.S. Luxembourg B 63.274.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2007*

Le lundi 26 mars 2007, à 15.00 heures, les actionnaires de la société RESAN S.A. se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à Luxembourg et ont pris les résolutions suivantes:

1) Démission de l'administrateur M. Centrone Vito:

L'Assemblée des actionnaires prend connaissance de et accepte la démission de l'Administrateur Centrone Vito et lui accordent décharge pleine et entière de sa mission.

2) Nomination de l'administrateur Madame Ragone-Girardi Rosa:

Est nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'année 2010.

Madame Ragone-Girardi Rosa demeurant 10, rue Auguste Scholer L-2524 Howald né le 24 mai 1960 à Pontecorvo (Italie).

Le nouvel administrateur déclare accepter son mandat

Luxembourg, le 26 mars 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Actionnaires

Référence de publication: 2007052065/3776/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2007, réf. LSO-CD05509. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2007.

**Deltacalor SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3590 Dudelange, 23, place de l'Hôtel de Ville.  
R.C.S. Luxembourg B 117.464.

La présente afin d'informer qui de droit que Monsieur Jean Weis a démissionné de son mandat de membre du Conseil d'administration et d'administrateur-délégué de la société anonyme DELTACALOR SA, société anonyme établie et ayant son siège social à L-3590 Dudelange 23, place de l'Hôtel de Ville, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B117.464 par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 15 janvier 2007.

Fait à Luxembourg, le 11 avril 2007.

J. Weis.

Référence de publication: 2007052064/7611/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2007, réf. LSO-CD05489. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2007.

**Datum Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 117.167.

Suite aux décisions de l'actionnaire unique prises en date du 27 mars 2007, COMCOLUX S.à.r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg a été nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de ERNST & YOUNG S.A. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Pour extrait sincère et conforme

C. Fasbender

Administrateur B

Référence de publication: 2007052066/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2007, réf. LSO-CD03368. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2007.

**Cartola Shipping Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 15.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 86.682.

**EXTRAIT**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue en date du 28 mars 2007 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de M. Imai Masahiro, en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2007.
- La démission de M. Motoo Uchiyama en tant que gérant A est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2007.
- M. Hiroyuki Tsubai, General Manager, PLANT & PROJECT DEPARTMENT NO.1 de ITOCHU CORPORATION, domicilié au 4-23-3-313, Buzo, Minami-ku, Saitama-shi, Saitama, 336-0025 Japan, est élu nouveau gérant B de la société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2007 pour une durée indéterminée.
- M. Eiji Okada, General Manager, ENERGY & NATURAL RESOURCES PROJECTS DEPT. II de MARUBENI CORPORATION, domicilié au 4-18-20-605, Mita, Minato-ku, Tokyo 108-0073 Japan, est élu nouveau gérant A de la société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2007 pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

Référence de publication: 2007052471/724/22.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00130. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Centrem S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 26.487.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 février 2007, les mandats des administrateurs:  
Madame Christiane Widung-Metz, 36, rue des Roses, L-2445 Luxembourg,  
Monsieur Jean-Paul Metz, 2, Hameau de St-Etienne, F-34150 Montpeyrroux,  
Monsieur Pierre Metz, Sukhumvit House 128/4 Soi 23 Sukhumvit, 10110 Bangkok,  
ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg  
a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Paul Metz, Administrateur
- Monsieur Pierre Metz, Administrateur
- Madame Christiane Widung-Metz, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
*Agent domiciliataire*  
Signatures

Référence de publication: 2007052067/29/27.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2007, réf. LSO-CD03370. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2007.

**Sirap - Gema Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 66.506.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 mars 2007*

*Résolution*

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Sébastien Felici décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 15 décembre 2006, en remplacement de Monsieur Renzo de Marchi, démissionnaire.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- MM. Bruno Eynard, administrateur de société, demeurant à Luxembourg, président;  
Franco Borroni, dirigeant d'entreprises, demeurant à Verolanuova (BS) (Italie), administrateur;  
Luca Gallinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.  
Sébastien Felici, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur

*Commissaire aux comptes:*

ERNST & YOUNG S.A. 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SIRAP-GEMA FINANCE S.A., Société Anonyme  
Signature / Signature  
*Un administrateur / Un administrateur*

Référence de publication: 2007052475/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00257. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Metatron Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R.C.S. Luxembourg B 70.135.

1. Le siège social de la société METATRON HOLDING SA, Société Anonyme, R.C.S. Luxembourg B 70.135, au 6, rue Adolphe Fisher, L-1520 Luxembourg est dénoncé avec effet au 21 mars 2007.

Le 21 mars 2007.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007052442/631/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD01289. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 35.169.375,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and seven, on the fourteenth of February.

Before Us, Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., a limited liability company established Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Mr Florent Trouiller, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 12 February 2007;

2. LSF LUX HOLDINGS IV, LTD., a limited liability company established Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 37856 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Mr Florent Trouiller, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 12 February 2007; and

3. LSF LUX HOLDINGS IX, LTD., a limited liability company established Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 38392 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Mr Florent Trouiller, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 12 February 2007;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à r.l. (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91 796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N ° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 16 January 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

*Agenda:*

1. Registration of the share capital increase of 17 January 2007 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 19 January 2007 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 29 January 2007 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 5 February 2007 decided under the authorised share capital;

5. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR 35,330,000.- (thirty-five million three hundred thirty thousand euro) to EUR 34,418,000.- (thirty-four million four hundred eighteen thousand euro) by way of cancellation of 7,296 (seven thousand two hundred and ninety-six) class G-2 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each.

6. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR 34,418,000.- (thirty-four million four hundred eighteen thousand euro) to EUR 34,293,000.- (thirty-four million two hundred ninety-three thousand euro) by way of cancellation of 1,000 (one thousand) class G-3 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each.

7. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

*First resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 17 January 2007, the board of managers of the Company has decided:

a. increase the share capital of the Company by an amount of EUR 27,000.- (twenty-seven thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 35,169,375.- (thirty-five million one hundred sixty-nine thousand three hundred seventy-five euro) represented by 281,355 (two hundred eighty-one thousand three hundred fifty-five) ordinary shares divided into 68 (sixty-eight) classes having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to EUR 35,196,375.- (thirty-five million one hundred ninety-six thousand three hundred seventy-five euro) represented by 281,571 (two hundred eighty-one thousand five hundred seventy-one) ordinary shares divided into 69 (sixty-nine) classes;

b. to create a new class of shares which is class AA-3 and to issue 216 (two hundred sixteen) new class AA-3 shares (the New Shares of 17 January 2007).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF LUX HOLDINGS IV, LTD., LSF LUX HOLDINGS V, LTD and LSF LUX HOLDINGS IX, LTD. of their preferential subscription right and (ii) the subscription and payment by LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. to all the New Shares of 17 January 2007.

The payment of the New Shares of 17 January 2007 is made for value at 17 January 2007 by contribution in kind of LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the certificates evidencing the payment of the subscription amounts is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 35,196,375 (thirty-five million one hundred ninety-six thousand three hundred seventy-five euro) as of 17 January 2007.

*Second resolution*

In a resolution of 19 January 2007, the board of managers of the Company has decided:

a. increase the share capital of the Company by an amount of EUR 28,000.- (twenty-eight thousand euro), in order to raise it from its previous amount of EUR 35,196,375.- (thirty-five million one hundred ninety-six thousand three hundred seventy-five euro) represented by 281,571 (two hundred eighty-one thousand five hundred seventy-one) ordinary shares divided into 69 (sixty-nine) classes having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to EUR 35,224,375.- (thirty-five million two hundred twenty-four thousand three hundred seventy-five euro) represented by 281,795 (two hundred eighty-one thousand seven hundred ninety-five) ordinary shares divided into 69 (sixty-nine) classes;

b. to issue 224 (two hundred twenty-four) additional new class AA-3 shares (the New Shares of 19 January 2007).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF LUX HOLDINGS IV, LTD., LSF LUX HOLDINGS V, LTD. and LSF LUX HOLDINGS IX, LTD. of their preferential subscription right and (ii) the subscription and payment by LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. to all New Shares of 19 January 2007.

The payment of the New Shares of 19 January 2007 has been made for value on 19 January 2007 by LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 35,224,375.- (thirty-five million two hundred twenty-four thousand three hundred seventy-five euro) as of 19 January 2007.

*Third resolution*

In a resolution of 29 January 2007, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 78,875.- (seventy-eight thousand eight hundred seventy-five euro), in order to raise it from its previous amount of EUR 35,224,375.- (thirty-five million two hundred



twenty-four thousand three hundred seventy-five euro) represented by 281,795 (two hundred eighty-one thousand seven hundred ninety-five) ordinary shares divided into 69 (sixty-nine) classes having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to EUR 35,303,250.- (thirty-five million three hundred and three thousand two hundred and fifty euro) represented by 282,426 (two hundred eighty-two thousand four hundred twenty-six) ordinary shares divided into 69 (sixty-nine) classes

b. to issue 631 (six hundred thirty-one) additional new class U-3 shares (the New Shares of 29 January 2007),

c. to accept the payment of a share premium of EUR 106.73 (one hundred and six euro and seventy-three cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF LUX HOLDINGS IV, LTD., LSF LUX HOLDINGS V, LTD. and LSF LUX HOLDINGS IX, LTD. of their preferential subscription right and (ii) the subscription and payment by LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. to all the New Shares of 29 January 2007, as well as the payment of the share premium.

The payment of the New Shares of 29 January 2007 has been made for value on 29 January 2007 by LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 35,303,250.- (thirty-five million three hundred and three thousand two hundred and fifty euro) as of 29 January 2007.

#### *Fourth resolution*

In a resolution of 5 February 2007, the board of managers of the Company has decided to:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 26,750.- (twenty-six thousand seven hundred fifty euro), in order to raise it from its previous amount of EUR 35,303,250.- (thirty-five million three hundred and three thousand two hundred and fifty euro) represented by 282,426 (two hundred eighty-two thousand four hundred twenty-six) ordinary shares divided into 69 (sixty-nine) classes having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to EUR 35,330,000.- (thirty-five million three hundred thirty thousand euro) represented by 282,640 (two hundred eighty-two thousand six hundred forty) ordinary shares divided into 69 (sixty-nine) classes;

b. to issue 214 (two hundred fourteen) additional class Z-3 shares (the New Shares of 5 February 2007)

c. to accept the payment of a share premium of EUR 47.53 (forty-seven euro and fifty-three cent).

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF LUX HOLDINGS IV, LTD. and LSF LUX HOLDINGS IX, LTD. of their preferential subscription right and (ii) the subscription and payment by LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. to all the New Shares of 5 February 2007, as well as the payment of the share premium.

The payment of the New Shares of 5 February 2007 has been made for value on 2 February 2007 by LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 35,330,000 (thirty-five million three hundred thirty thousand euro) as of 5 February 2007.

#### *Fifth resolution*

The Shareholders resolve to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 35,330,000.- (thirty-five million three hundred thirty thousand euro) represented by 282,640 (two hundred eighty-two thousand six hundred forty) shares with a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five) each divided into 69 (sixty-nine) classes to EUR 34,418,000.- (thirty-four million four hundred eighteen thousand euro) by way of the cancellation of 7,296 (seven thousand two hundred and ninety-six) class G-2 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, which are currently held by the Company itself as they have been repurchased by the Company on 31 January 2007. The number of class G-2 shares is thus reduced from 7,302 (seven thousand three hundred two) shares to 6 (six) shares.

#### *Sixth resolution*

The Shareholders resolve to (i) reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 34,418,000.- (thirty-four million four hundred eighteen thousand euro) represented by 275,344 (two hundred seventy-five thousand three hundred forty-four) shares with a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five) each divided into 69 (sixty-nine) classes to EUR 34,293,000.- (thirty-four million two hundred ninety-three thousand euro) by way of the cancellation of 1,000 (one thousand) class G-3 ordinary shares of the Company having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, which are currently held by LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. and (ii) to reimburse to LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. an amount of EUR 125,000.- (one hundred twenty-five thousand euro).



*Seventh resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

« **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 34,293,000.- (thirty-four million two hundred ninety-three thousand euro) represented by 274,344 (two hundred seventy-four thousand three hundred forty-four) shares with a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,227 class A shares;
2. 80 class A-1 shares;
3. 36,797 class B-1 shares;
4. 5,837 class C-1 shares;
5. 8,035 class D-1 shares;
6. 974 class E-1 shares;
7. 11 class F-1 shares;
8. 822 class G-1 shares;
9. 2 class H-1 shares;
10. 6 class I-1 shares;
11. 2,200 class A-2 shares;
12. 413 class B-2 shares;
13. 5,444 class C-2 shares;
14. 3,891 class D-2 shares;
15. 3,218 class E-2 shares;
16. 9,844 class F-2 shares;
17. 6 class G-2 shares;
18. 27,699 class H-2 shares;
19. 3,422 class I-2 shares;
20. 3,417 class J-2 shares;
21. 1,086 class K-2 shares;
22. 8,127 class L-2 shares;
23. 10,049 class M-2 shares;
24. 2,048 class N-2 shares;
25. 3,259 class O-2 shares;
26. 1,989 class P-2 shares;
27. 1,074 class Q-2 shares;
28. 682 class R-2 shares;
29. 49 class S-2 shares;
30. 7 class T-2 shares;
31. 26,774 class U-2 shares;
32. 9,128 class V-2 shares;
33. 1,705 class W-2 shares;
34. 3,543 class X-2 shares;
35. 309 class Y-2 shares;
36. 66 class Z-2 shares;
37. 503 class AA-2 shares;
38. 52 class BB-2 shares;
39. 6 class CC-2 shares;
40. 6 class DD-2 shares;
41. 6 class EE-2 shares;
42. 6 class FF-2 shares;
43. 86 class A-3 shares;
44. 1,070 class B-3 shares;
45. 1,062 class C-3 shares;
46. 6,804 class D-3 shares;
47. 7,885 class E-3 shares;

48. 3,426 class F-3 shares;
49. 15,625 class H-3 shares;
50. 9,631 class I-3 shares;
51. 2,951 class J-3 shares;
52. 216 class K-3 shares;
53. 140 class L-3 shares;
54. 3,945 class M-3 shares;
55. 216 class N-3 shares;
56. 991 class O-3 shares;
57. 491 class P-3 shares;
58. 7,841 class Q-3 shares;
59. 100 class R-3 shares;
60. 100 class S-3 shares;
61. 3,760 class T-3 shares;
62. 13,501 class U-3 shares;
63. 675 class V-3 shares;
64. 198 class W-3 shares;
65. 3,617 class X-3 shares;
66. 440 class Y-3 shares
67. 314 class Z-3 shares;
68. 440 class AA-3 shares.»

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quatorze février,

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par M. Florent Trouiller, avocat, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 12 février 2007;

2. LSF LUX HOLDINGS IV, LTD., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 37856 du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par M. Florent Trouiller, avocat, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 12 février 2007;

3. LSF LUX HOLDINGS IX, LTD., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 38392 du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par M. Florent Trouiller, avocat, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 12 février 2007;

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeurent annexées au présent acte avec lequel elles ont été enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à r.l. (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91 796, organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, constituée selon acte du notaire

Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N ° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Schwachtgen, en date du 16 janvier 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représenté à la présente assemblée générale extraordinaire qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

*Ordre du jour:*

1. Constatation de l'augmentation de capital du 17 janvier 2007 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 19 janvier 2007 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 29 janvier 2007 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 5 février 2007 décidée sous le capital autorisé;
5. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 35.330.000,- (trente-cinq millions trois cent trente-trois mille euros) à un montant de EUR 34.418.000,- (trente-quatre millions quatre cent dix-huit mille euros) par l'annulation de 7.296 (sept mille deux cent quatre-vingt seize) parts sociales G-2 de la Société ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt cinq euros) chacune.
6. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 34.418.000,- (trente-quatre millions quatre cent dix-huit mille euros) à un montant de EUR 34.293.000,- (trente-quatre millions deux cent quatre-vingt treize mille euros) par l'annulation de 1.000 (mille) parts sociales G-3 de la Société ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.
7. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 17 janvier 2007, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 27.000,- (vingt-sept mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 35.169.375,- (trente-cinq millions cent soixante-neuf mille trois cent soixante quinze euros) représenté par 281.355 (deux cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-cinq) parts sociales ordinaires divisées en 68 (soixante-huit) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 35.196.375,- (trente-cinq millions cent quatre-vingt-seize mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 281.571 (deux cent quatre-vingt-un mille cinq cent soixante et onze) parts sociales ordinaires divisées en 69 (soixante-neuf) classes; et

b. de créer une nouvelle classe de parts sociales AA3 et d'émettre 216 (deux cent seize) nouvelles parts sociales AA-3 (les Nouvelles Parts Sociales du 17 janvier 2007).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF LUX HOLDINGS IV, LTD., de LSF LUX HOLDINGS V, LTD. et de LSF LUX HOLDINGS IX, LTD. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 17 janvier 2007.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 17 janvier 2007 a été fait le 17 janvier 2007 par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., la preuve a été donnée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est désormais fixé à EUR 35.196.375,- (trente-cinq millions cent quatre-vingt-seize mille trois cent soixante-quinze euros) à partir du 17 janvier 2007.

*Deuxième résolution*

Dans une résolution du 19 janvier 2007, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 28.000,- (vingt-huit mille euros), en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 35.196.375,- (trente-cinq millions cent quatre-vingt-seize mille trois cent soixante quinze euros) représenté par 281.571 (deux cent quatre-vingt-un mille cinq cent soixante et onze) parts sociales ordinaires divisées en 69 (soixante-neuf) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 35.224.375,- (trente-cinq millions deux cent vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 281.795 (deux cent quatre-vingt-un mille sept cent quatre-vingt-quinze) parts sociales ordinaires divisées en 69 (soixante-neuf) classes;

b. d'émettre 224 (deux cent vingt-quatre) nouvelles parts sociales de classe AA-3 (les Nouvelles Parts Sociales du 19 janvier 2007).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF LUX HOLDINGS IV, LTD., LSF LUX HOLDINGS V, LTD. et LSF LUX HOLDINGS IX, LTD. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 19 janvier 2007.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 19 janvier 2007 a été fait le 19 janvier 2007 par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., la preuve en a été donnée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est désormais fixé à EUR 35.224.375,- (trente-cinq millions deux cent vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze euros) à partir du 19 janvier 2007.

#### *Troisième résolution*

Dans une résolution du 29 janvier 2007, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 78.875,- (soixante-dix-huit mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 35.224.375,- (trente-cinq millions deux cent vingt-quatre mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 281.795 (deux cent quatre-vingt-un mille sept cent quatre vingt quinze) parts sociales divisées en 69 (soixante-neuf) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 35.303.250,- (trente-cinq millions trois cent trois mille deux cent cinquante euros) représenté par 282.426 (deux cent quatre-vingt-deux mille quatre cent vingt-six) parts sociales ordinaires divisées en 69 (soixante-neuf) classes;

b. d'émettre 631 (six cent trente et une) nouvelles parts sociales de classe U-3 (les Nouvelles Parts Sociales du 29 janvier 2007);

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 106,73 (cent six euros et soixante-treize cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF LUX HOLDINGS IV, LTD., LSF LUX HOLDINGS V, LTD. et LSF LUX HOLDINGS IX, LTD. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 29 janvier 2007 ainsi que le paiement de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 29 Janvier 2007 et de la prime d'émission a été fait en nature par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. le 29 janvier 2007 par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., la preuve a été donnée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est désormais fixé à EUR 35.303.250,- (trente-cinq millions trois cent trois mille deux cent cinquante euros) à partir du 29 janvier 2007.

#### *Quatrième résolution*

Dans une résolution du 5 février 2007, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 26.750,- (vingt-six mille sept cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 35.303.250,- (trente-cinq millions trois cent trois mille deux cent cinquante euros) représenté par 282.426 (deux cent quatre-vingt-deux mille quatre cent vingt-six) parts sociales ordinaires divisées en 69 (soixante-neuf) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 35.330.000,- (trente-cinq millions trois cent trente mille euros) représenté par 282.640 (deux cent quatre-vingt-deux mille six cent quarante) parts sociales ordinaires divisées en 69 (soixante-neuf) classes;

b. d'émettre 214 (deux cent quatorze) additionnelles nouvelles parts sociales de classe Z-3 (les Nouvelles Parts Sociales du 5 Février 2007); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission de EUR 47,53 (quarante-sept euros et cinquante-trois cents).

Les comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF LUX HOLDINGS IV, LTD. et LSF LUX HOLDINGS IX, LTD. à leur droit de souscription préférentiel et (ii) la souscription à et le paiement par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. de toutes les Nouvelles Parts Sociales du 5 février 2007 ainsi que le paiement de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales du 5 février 2007 et de la prime d'émission a été fait le 2 février 2007 par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., la preuve a été donnée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est désormais fixé à EUR 35.330.000,- (trente-cinq millions trois cent trente mille euros) à partir du 5 février 2007.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 35.330.000,- (trente-cinq millions trois cent trente mille euros) représenté par 282.640 (deux cent quatre-vingt-deux mille six cent quarante) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euro) chacune divisée en 69 (soixante-neuf) classes à un montant de EUR 34.418.000,- (trente-quatre millions quatre cent dix-huit mille euros) par l'annulation de 7,296 (sept mille deux cent quatre-vingt-seize) parts sociales G-2 de la Société ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune qui sont actuellement détenues par la Société elle-même comme elles ont été rachetées par la Société le 31 janvier 2007. Le nombre de parts sociales de la classe G-2 est donc réduit de 7.302 (sept mille trois cent deux) parts sociales à 6 (six) parts sociales.

#### *Sixième résolution*

Les Associés décident de (i) réduire le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 34.418.000,- (trente-quatre millions quatre cent dix-huit mille euros) représenté par 275.344 (deux cent soixante-quinze mille trois cent quarante-quatre) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euro) chacune divisée en 69 (soixante-neuf) classes à un montant de EUR 34.293.000,- (trente-quatre millions deux cent quatre-vingt-treize mille euros) par l'annulation de 1.000 (mille) parts sociales G-3 de la Société ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune qui sont actuellement détenues par LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. et (ii) de rembourser à LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD. un montant de EUR 125.000,- (cent vingt-cinq mille euros).

#### *Septième résolution*

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 34.293.000,- (trente-quatre millions deux cent quatre-vingt-treize mille euros) représenté par 274.344 (deux cent soixante-quatorze mille trois cent quarante-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.227 parts sociales de classe A;
2. 80 parts sociales de classe A-1;
3. 36.797 parts sociales de classe B-1;
4. 5.837 parts sociales de classe C-1;
5. 8.035 parts sociales de classe D-1;
6. 974 parts sociales de classe E-1;
7. 11 parts sociales de classe F-1;
8. 822 parts sociales de classe G-1;
9. 2 parts sociales de classe H-1;
10. 6 parts sociales de classe I-1;
11. 2.200 parts sociales de classe A-2;
12. 413 parts sociales de classe B-2;
13. 5.444 parts sociales de classe C-2;
14. 3.891 parts sociales de classe D-2;
15. 3.218 parts sociales de classe E-2;
16. 9.844 parts sociales de classe F-2;
17. 6 parts sociales de classe G-2;
18. 27.699 parts sociales de classe H-2;
19. 3.422 parts sociales de classe I-2;
20. 3.417 parts sociales de classe J-2;
21. 1.086 parts sociales de classe K-2;
22. 8.127 parts sociales de classe L-2;
23. 10.049 parts sociales de classe M-2;
24. 2.048 parts sociales de classe N-2;
25. 3.259 parts sociales de classe O-2;
26. 1.989 parts sociales de classe P-2;
27. 1.074 parts sociales de classe Q-2;
28. 682 parts sociales de classe R-2;
29. 49 parts sociales de classe S-2;
30. 7 parts sociales de classe T-2;
31. 26.774 parts sociales de classe U-2;

32. 9.128 parts sociales de classe V-2;
33. 1.705 parts sociales de classe W-2;
34. 3.543 parts sociales de classe X-2;
35. 309 parts sociales de classe Y-2;
36. 66 parts sociales de classe Z-2;
37. 503 parts sociales de classe AA-2;
38. 52 parts sociales de classe BB-2;
39. 6 parts sociales de classe CC-2;
40. 6 parts sociales de classe DD-2;
41. 6 parts sociales de classe EE-2;
42. 6 parts sociales de classe FF-2;
43. 86 parts sociales de classe A-3;
44. 1.070 parts sociales de classe B-3;
45. 1.062 parts sociales de classe C-3;
46. 6.804 parts sociales de classe D-3;
47. 7.885 parts sociales de classe E-3;
48. 3.426 parts sociales de classe F-3;
49. 15.625 parts sociales de classe H-3;
50. 9.631 parts sociales de classe I-3;
51. 2.951 parts sociales de classe J-3;
52. 216 parts sociales de classe K-3;
53. 140 parts sociales de classe L-3;
54. 3.945 parts sociales de classe M-3;
55. 216 parts sociales de classe N-3;
56. 991 parts sociales de classe O-3;
57. 491 parts sociales de classe P-3;
58. 7.841 parts sociales de classe Q-3;
59. 100 parts sociales de classe R-3;
60. 100 parts sociales de classe S-3;
61. 3.760 parts sociales de classe T-3;
62. 13.501 parts sociales de classe U-3;
63. 675 parts sociales de classe V-3;
64. 198 parts sociales de classe W-3;
65. 3.617 parts sociales de classe X-3;
66. 440 parts sociales de classe Y-3;
67. 314 parts sociales de classe Z-3
68. 440 parts sociales de classe AA-3.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le mandataire des comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête du même mandataire, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Trouiller, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2007, vol. 32CS, fol. 10, case 8. — Reçu 1.607,79 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2007.

A. Schwachtgen.

Référence de publication: 2007052153/230/482.

(070051713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2007.

---



**Mosaic Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 110.533.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue au siège social en date du 8 février 2007 de la société MOSAIC FINANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l. que l'associé a pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 8 février 2007.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent Domiciliaire*

Signatures

Référence de publication: 2007052464/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02228. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Mosaic Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 110.534.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue au siège social en date du 8 février 2007 de la société MOSAIC HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.à r.l. que l'associé a pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 8 février 2007.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent Domiciliaire*

Signatures

Référence de publication: 2007052466/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02230. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Resurrection S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 50.670.

La soussignée, CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social et ses bureaux au 60, Grand-Rue / Niveau 2, L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la domiciliation de la société RESURRECTION S.A.

R.C. Luxembourg Section B Numéro 50.670

prend fin

le 14 avril 2007

et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 avril 2007.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

R. G. F. Turner

*Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises agréé*

Référence de publication: 2007052469/816/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2007, réf. LSO-CD04487. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Nessler S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 113.514.

Par la présente, Maître Christophe Antinori, avocat à la Cour, établi à Luxembourg, déclare avoir résilié en date du 26 février 2007, la convention de domiciliation conclue avec la société NESSLOR S.A. en date du 16 décembre 2005.

Le siège social de la société NESSLOR S.A. est dénoncé à dater du 26 février 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M<sup>e</sup> C. Antinori.

Référence de publication: 2007052468/1384/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00533. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**LI Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 939.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 120.317.

**EXTRAIT**

Suite aux actes du 26 octobre 2006, les dénominations des associés de la société LI LUX 1 S.à r.l. (B 120.317) ont changé:

- De LCI LUX LIMITED S.à r.l. en LCI LUX S.à r.l. (B 120201)
- De LIG LUX LIMITED S.à r.l. en TRIDENT LI S.à r.l. (B120319)

Luxembourg, 26 mars 2007.

B. Zech.

Référence de publication: 2007052470/724/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2007, réf. LSO-CD00106. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**P5 Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 90.267.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2007.

P5 INVESTMENTS S.A.

R. Donati / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007052726/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2007, réf. LSO-CD05011. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Sa.Fa. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.800.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 4 avril 2007 à 15.00 heures au siège social*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Sarah Bravetti de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 4 avril 2007, Monsieur Armand De Biase, né le 15 juin 1975 à Metz en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SA.FA. S.A., Société anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2007052473/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2007, réf. LSO-CD04237. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**World Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.181.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 16 avril 2007 à 10.30 heures au siège social*

L'assemblée renouvelle le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'entreprises pour un an.

*Conseil d'Administration:*

Giovanni Giacomo Schrämli, Président, BANQUE ARNER S.A., Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano

Nicola Bravetti, Administrateur, BANQUE ARNER S.A., Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano

Piero Colonna, Administrateur, BANQUE ARNER S.A., Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano

Carlo Camperio Ciani, Administrateur, Casa4Funds, bd Royal 41, L-2449 Luxembourg

Giulio Romani, Administrateur, BANQUE ARNER S.A Piazza Manzoni 8, CH-6901 Lugano

*Réviseur d'entreprises:*

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
WORLD INVEST, SICAV  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
Banque Domiciliaire  
M. Bus / C. Defendi  
Directeur Général

Référence de publication: 2007052474/24/28.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2007, réf. LSO-CD04218. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**False Moustache S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 101.247.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 23 mars 2007 à 12.00 heures au siège social*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Sarah Bravetti de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Madame Gabrielle Mingarelli, née le 15 mai 1959 à Villerupt en France, résidente professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
FALSE MOUSTACHE S.A., Société Anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2007052476/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01689. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Pacific Haus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.326.

—  
*Extrait des Résolutions de l'Associé du 20 mars 2007*

L'associé de PACIFIC HAUS S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Stuart Webster, né le 30 mars 1963 à Montrose, Ecosse, demeurant professionnellement au Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD, Royaume-Uni de ses fonctions de gérant de la Société, avec effet immédiat;

- de nommer Peter Lewis Bax, né le 16 Juin 1953 à Leigh On Sea, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD, Royaume-Uni aux fonctions de gérant de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Les Gérants actuels sont:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

- Peter Lewis Bax

- Michael Astarita

Luxembourg, le 21 mars 2007.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

Signatures

Référence de publication: 2007052477/710/26.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2007, réf. LSO-CC05552. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**INDUKERN Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 98.788.

—  
Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2007.

Pour INDUKERN LUXEMBOURG S.à r.l.

E. Magrini

Gérant B

Référence de publication: 2007052732/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04649. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Bowland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 111.268.

---

*Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 31 décembre 2006*

En vertu de l'acte de transfert de parts daté du 31 décembre 2006, M. Richard James, résidant professionnellement au 127, Sloane Street, Londres SW1X 9BA, Grande-Bretagne, a transféré ses 47 parts sociales de classe A d'une valeur nominale de 25,- Euros chacune, à M. John Hopkins, résidant professionnellement au 127, Sloane Street, Londres SW1X 9BA, Grande-Bretagne.

Luxembourg, le 16 avril 2007.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007052482/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2007, réf. LSO-CD04365. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(070052740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.**I.E. Lux Berlin n° 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.749.

---

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 329 du 16 mars 2007 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Référence de publication: 2007052543/230/12.

---

(070052444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.**Galaxy Management Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 94.469.

---

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 337 du 19 mars 2007 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Référence de publication: 2007052544/230/12.

---

(070052447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.**Glencoy Overseas Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 74.558.

---

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007053882/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2007, réf. LSO-CD03644. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(070054026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

**Tadler Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 55.293.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2007.

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2007052709/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2007, réf. LSO-CD05045. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Financière Naturam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 59.520.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2007.

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2007052710/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2007, réf. LSO-CD05049. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**J & Be International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.  
R.C.S. Luxembourg B 53.793.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2007.

J & BE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2007052714/3258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2007, réf. LSO-CD03710. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Glencoy Overseas Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 74.558.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007053884/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2007, réf. LSO-CD03634. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

---



**AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 88.833.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007052715/3258/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2007, réf. LSO-CC01953. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Trust and Accounting Services Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 94.933.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007052719/3258/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2007, réf. LSO-CC01951. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**J & Be International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 53.793.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2007.

J &amp; BE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2007052721/3258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2007, réf. LSO-CD03712. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Cedar Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 84.557.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007052743/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04725. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Garbuio International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 44.770.

Le bilan au 31 octobre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2007.

GARBUIO INTERNATIONAL S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007052729/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2007, réf. LSO-CD05008. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Sorephar S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 44.399.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2007.

Pour SOREPHAR S.A.

C. Schweitzer

Administrateur

Référence de publication: 2007052734/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04650. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Everbox S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 108.481.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007052745/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04727. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Invest One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 79.994.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007052747/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04730. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Invest One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 79.994.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007052748/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04731. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Babcock & Brown Riva Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 112.876.

EXTRAIT

Par les résolutions écrites du 22 mars 2007, l'associé de la société a décidé:

- d'accepter la démission de Michael Adam en tant que gérant de la Société, prenant effet le 22 mars 2007.
- de nommer en tant que gérant, prenant effet le 22 mars 2007, et pour une durée indéterminée,
- Christian Terberger, né le 27 octobre 1953 à Frankfurt Am Main (Allemagne), et ayant comme adresse 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007052753/6765/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05580. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

---

**Mio-Kenzo S.A., Société Anonyme,**

(anc. Riosul S.A.).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.657.

L'an deux mille sept, le six avril.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding RIOSUL S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 97.657 (NIN 2003 4004 022),

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 décembre 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 56 du 15 janvier 2004, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mars 2007, en voie de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations,

au capital social de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luc Verelst, directeur de société, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Elodie Mantilaro, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandrine Antonelli, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Changement de la dénomination sociale en MIO-KENZO S.A. et modification de l'article premier des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de MIO-KENZO S.A.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en MIO-KENZO S.A. et de modifier l'article premier des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de MIO KENZO S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: L. Verelst, E. Mantilaro, S. Antonelli, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 12 avril 2007. Relation: ECH/2007/365. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 avril 2007.

H. Beck.

Référence de publication: 2007052826/201/50.

(070052644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Allia N° 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

(anc. Vanellus S.à r.l.).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 125.712.

In the year two thousand seven, on the eighteenth of April.

Before Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

The public limited company PARFISO S.A., having its registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg under the number B 125.133

hereby represented by two of its directors, namely:

- Mr. Patrick Bos, director, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert,
- Mr. Jean Lambert, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

- That the private limited company VANELLUS S.à r.l., with registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, under the number B 125.712 (NIN 2007 2412 673) has been incorporated by deed of the undersigned notary on the 3rd of April 2007, not yet published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

That the appearing party, represented as said before, is the sole shareholder of the said company and that it has taken the following resolution according to the agenda:

*Unique resolution*

The sole shareholder, represented as said before, decides to change the company's name into ALLIA N ° 2 S.à r.l., so that Article 4 of the articles of incorporation has now the following reading:

**Art. 4.** The company will have the name ALLIA N ° 2 S.à r.l.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, acting as said before, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said appearing persons signed together with us, the notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Henri Beck notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme PARFISO S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.133

ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur Patrick Bos, directeur, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert,
- Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée VANELLUS S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.712 (NIN 2007 2412 673) a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 avril 2007, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

- Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est l'associée unique de ladite société et qu'elle a pris sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, décide de changer la dénomination sociale de la société en ALLIA N ° 2 S.à r.l., de sorte que l'article 4 des statuts a désormais la teneur suivante;

**Art. 4.** La société prend la dénomination de ALLIA N ° 2 S.à r.l.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Bos, J. Lambert, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 19 avril 2007. Relation: ECH/2007/382. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 avril 2007.

H. Beck.

Référence de publication: 2007052829/201/70.

(070052639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**Saphir Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 35.824.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 13 avril 2007*

La démission de Monsieur Stéphane Best demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, avec effet au 30 août 2006, au poste de Commissaire aux Comptes, est acceptée.

La nomination de la FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER & CIE S.à.r.l ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, au poste de Commissaire aux Comptes, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2006, en remplacement de Monsieur Stéphane Best est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SAPHIR HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007052760/780/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04557. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**LuxCo 17 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 126.645.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the second day of April.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., a société anonyme, with registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 84.993, here represented by Mrs Madeline Boucher, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, dated March 29th, 2007.

Said proxy, signed ne varietur, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as indicated above, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

**Art. 1.** There is hereby established a limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws in force and by the present articles of association.

**Art. 2.** The company's name is LuxCo 17 S.à r.l.

**Art. 3.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immovable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

**Art. 4.** The registered office of the company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place of the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the shareholders.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and



brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

**Art. 5.** The company is established for an unlimited duration.

**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00), represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.00) each.

**Art. 7.** The shares in the company may be transferred freely between the partners. They may not be transferred inter vivos to persons other than the partners, unless all the partners so agree.

**Art. 8.** The company shall not be dissolved by death, prohibition, bankruptcy or insolvency of a partner.

**Art. 9.** The personal creditors, beneficiaries or heirs of a partner may not, for any reason whatsoever, have seals placed on the assets and documents belonging to the company.

**Art. 10.** The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners, appointed by the meeting of partners, which may revoke them at any time.

Each manager is appointed for an unlimited period.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two managers.

**Art. 11.** Each partner may participate in collective decision-making, whatever the number of shares he holds. Each partner shall have a number of votes equal to the number of shares in the company he holds. Each partner may be validly represented at meetings by a person bearing a special power of attorney.

When and as long as all the shares are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

**Art. 12.** The manager(s) shall not contract any personal obligation in respect of the commitments properly undertaken by him/them in the name of the company by virtue of his/their function.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, vidéoconférence, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by written circular, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three-quarters of the corporate capital.

**Art. 15.** The company's financial year shall commence on the first day of January and end on the thirty-first day of December each year.

**Art. 16.** Each year, on the thirty-first of December, the accounts shall be closed and the management shall draw up an inventory indicating the value of the company's assets and liabilities.

**Art. 17.** Each shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the company during the fifteen days preceding their approval.

**Art. 18.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the general expenses, the social charges, the amortizations and the provisions represents the net profit of the company. Each year five percent (5%) of the net profit will be deducted and appropriated to the legal reserve. These deductions and appropriations will cease to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the corporate capital, but they will be resumed until the complete reconstitution of the reserve, if at a given moment and for whatever reason the latter has been touched. The balance is at the shareholders' free disposal.

**Art. 19.** The managers may at all times during the financial year, resolve to distribute interim dividends, in compliance with the legal provisions.

**Art. 20.** When the company is wound up, it shall be liquidated by one or more liquidators, who need not necessarily be partners, appointed by the partners, who shall determine their powers and emoluments.

**Art. 21.** For all matters not covered by the present memorandum and Articles of Incorporation, the partners shall refer to and abide by the legal provisions.

*Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been drawn up, the five hundred (500) shares have been subscribed by the sole shareholder TMF CORPORATE SERVICES S.A., prenamed and fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) is as of now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

*Transitory provision*

The first fiscal year will begin now and will end on the thirty-first of December two thousand and seven.

*Valuation of the costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand seven hundred Euro (EUR 1,700.00).

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the company, the sole shareholder representing the entire corporate capital has taken the following resolutions:

1. The number of managers is set at one.
2. Is appointed as manager for an unlimited period:  
TMF CORPORATE SERVICES S.A., prenamed.

The company is validly committed in all circumstances by the sole signature of the manager.

3. The address of the company is fixed in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with Us, the Notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le deux avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 84.993,

ici représentée par Madame Madeline Boucher, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 29 mars 2007,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de LuxCo 17 S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

Chaque gérant est nommé pour une période indéterminée.

En cas de gérant unique, la société est engagée par la signature individuelle de celui-ci, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance s'il intervient par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer à un même moment.

La participation à une réunion du conseil de gérance par de tels moyens est réputée équivalente à une participation en personne.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions doivent être expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

**Art. 18.** L'excédent favorable du compte des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être

repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 19.** Les gérants peuvent, à tout moment pendant l'année fiscale, décider de distribuer des dividendes intérimaires, en se conformant aux dispositions légales.

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Souscription et libération*

Les statuts ayant été ainsi arrêtés, les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique TMF CORPORATE SERVICES S.A., précitée et entièrement libérées par versement en espèce, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le trente et un décembre deux mille sept.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et changes, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ mille sept cents euros (EUR 1.700,00).

#### *Décisions de l'associée unique*

Immédiatement après la constitution de la société l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un.
- 2.- Est nommée gérante pour une durée indéterminée:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., précitée.

La société est engagée, en toutes circonstances, par les signatures statutaires de la gérante.

- 3.- L'adresse de la société est fixée à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en français, suivis d'une version anglaise; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Boucher, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, Relation: LAC/2007/4338. — Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007052845/220/229.

(070052397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

### **LuxCo 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 126.646.

#### — STATUTES

In the year two thousand seven, on the second day of April.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., a société anonyme, with registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 84.993, here represented by Mrs Madeline Boucher, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, dated March 29th, 2007.

Said proxy, signed ne varietur, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as indicated above, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

**Art. 1.** There is hereby established a limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws in force and by the present articles of association.

**Art. 2.** The company's name is LuxCo 18 S.à r.l.

**Art. 3.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

**Art. 4.** The registered office of the company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place of the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the shareholders.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

**Art. 5.** The company is established for an unlimited duration.

**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00), represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.00) each.

**Art. 7.** The shares in the company may be transferred freely between the partners. They may not be transferred inter vivos to persons other than the partners, unless all the partners so agree.

**Art. 8.** The company shall not be dissolved by death, prohibition, bankruptcy or insolvency of a partner.

**Art. 9.** The personal creditors, beneficiaries or heirs of a partner may not, for any reason whatsoever, have seals placed on the assets and documents belonging to the company.

**Art. 10.** The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners, appointed by the meeting of partners, which may revoke them at any time.

Each manager is appointed for an unlimited period.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two managers.

**Art. 11.** Each partner may participate in collective decision-making, whatever the number of shares he holds. Each partner shall have a number of votes equal to the number of shares in the company he holds. Each partner may be validly represented at meetings by a person bearing a special power of attorney.

When and as long as all the shares are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

**Art. 12.** The manager(s) shall not contract any personal obligation in respect of the commitments properly undertaken by him/them in the name of the company by virtue of his/their function.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, vidéoconférence, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by written circular, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three-quarters of the corporate capital.

**Art. 15.** The company's financial year shall commence on the first day of January and end on the thirty-first day of December each year.

**Art. 16.** Each year, on the thirty-first of December, the accounts shall be closed and the management shall draw up an inventory indicating the value of the company's assets and liabilities.

**Art. 17.** Each shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the company during the fifteen days preceding their approval.

**Art. 18.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the general expenses, the social charges, the amortizations and the provisions represents the net profit of the company. Each year five percent (5%) of the net profit will be deducted and appropriated to the legal reserve. These deductions and appropriations will cease to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the corporate capital, but they will be resumed until the complete reconstitution of the reserve, if at a given moment and for whatever reason the latter has been touched. The balance is at the shareholders' free disposal.

**Art. 19.** The managers may at all times during the financial year, resolve to distribute interim dividends, in compliance with the legal provisions.

**Art. 20.** When the company is wound up, it shall be liquidated by one or more liquidators, who need not necessarily be partners, appointed by the partners, who shall determine their powers and emoluments.

**Art. 21.** For all matters not covered by the present memorandum and Articles of Incorporation, the partners shall refer to and abide by the legal provisions.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been drawn up, the five hundred (500) shares have been subscribed by the sole shareholder TMF CORPORATE SERVICES S.A., prenamed and fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) is as of now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

#### *Transitory provision*

The first fiscal year will begin now and will end on the thirty-first of December two thousand and seven.

#### *Valuation of the costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand seven hundred Euro (EUR 1,700.00).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the company, the sole shareholder representing the entire corporate capital has taken the following resolutions:

1. The number of managers is set at one.
2. Is appointed as manager for an unlimited period:  
TMF CORPORATE SERVICES S.A., prenamed.

The company is validly committed in all circumstances by the sole signature of the manager.

3. The address of the company is fixed in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with Us, the Notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le deux avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.



A comparu:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 84.993, ici représentée par Madame Madeline Boucher, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 29 mars 2007,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de LuxCo 18 S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

Chaque gérant est nommé pour une période indéterminée.

En cas de gérant unique, la société est engagée par la signature individuelle de celui-ci, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.



Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance s'il intervient par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer à un même moment.

La participation à une réunion du conseil de gérance par de tels moyens est réputée équivalente à une participation en personne.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions doivent être expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

**Art. 18.** L'excédent favorable du compte des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 19.** Les gérants peuvent, à tout moment pendant l'année fiscale, décider de distribuer des dividendes intérimaires, en se conformant aux dispositions légales.

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 21 .** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Souscription et libération*

Les statuts ayant été ainsi arrêtés, les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique TMF CORPORATE SERVICES S.A., précitée et entièrement libérées par versement en espèce, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le trente et un décembre deux mille sept.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et changes, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ mille sept cents euros (EUR 1.700,00).

#### *Décisions de l'associée unique*

Immédiatement après la constitution de la société l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un.

2.- Est nommée gérante pour une durée indéterminée:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., précitée.

La société est engagée, en toutes circonstances, par les signatures statutaires de la gérante.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en français, suivis d'une version anglaise; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Boucher, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, Relation: LAC/2007/4339. — Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007052846/220/229.

(070052399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2007.

**ProLogis Poland LXXV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 126.979.

—  
STATUTES

In the year two thousand seven, on the second day of April.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., a limited liability company, organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under the number B 69.082,

duly represented by its manager ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., itself represented by Mr Marc Becker, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in private seal and dated on 8 March, 2007.

The above mentioned proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

**Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office**

**Art. 1.** There exists between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

**Art. 2.** The Company will assume the name of ProLogis POLAND LXXV S.à r.l.

**Art. 3.** The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties and (ii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

**Art. 4.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

**Title II. - Share Capital, Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at fifteen thousand euros (EUR 15,000.-) represented by six hundred (600) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

**Art. 8.** Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

**Art. 9.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

**Art. 10.** The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

**Art. 11.** The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee (s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

**Art. 12.** Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 13.** The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

### **Title III. - Administration**

**Art. 14.** The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

**Art. 15.** Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

**Art. 16.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 17.** Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

**Art. 19.** The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 20.** Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

#### **Title IV. - Winding-up, Liquidation**

**Art. 22.** At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

**Art. 23.** The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

#### *Transitory disposition*

The first accounting year shall commence on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2007.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING S.à r.l. prenamed, here represented as stated here above, has subscribed for the six hundred shares (600).

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand nine hundred euros (EUR 1,900.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 76.630.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version:**

L'an deux mille sept, le deux avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 69.082,

dûment représentée par un gérant ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., elle-même représentée par Monsieur Marc Becker, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 mars 2007.

La procuration mentionnée ci-dessus restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

### **Titre I. - Dénomination, Objet, Durée, Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de ProLogis POLAND LXXV S.à r.l.

**Art. 3.** La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

### **Titre II. - Capital Social, Parts Sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-) représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 11.** L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

**Art. 12.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 13.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### **Titre III. - Administration**

**Art. 14.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

**Art. 19.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 20.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

### **Titre IV. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 22.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2007.

#### *Souscription*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING S.à r.l. prénommée, représentée comme indiqué ci-avant, a souscrit aux six cents (600) parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de quinze mille euros (15.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille neuf cents euros (1.900,- EUR).

#### *Résolutions de l'Associée Unique*

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.



2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.630.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, Relation: LAC/2007/4342. — Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007053547/220/272.

(070053861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2007.

---

**Glencoy Overseas Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 74.558.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007053885/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2007, réf. LSO-CD03629. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

---

**Howald Financière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 48.400.

L'an deux mille sept, le dix neuf mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HOWALD FINANCIERE S.A., avec siège social à Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 48.400, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juillet 1994, publié au Mémorial, Série C, numéro 480 du 24 novembre 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Maria Dennewald, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Madame le président désigne comme secrétaire Régis Galiotto juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

II) Qu'il résulte de ladite liste de présence que les quatre cent cinquante (450) actions représentatives de l'intégralité du capital social de quarante-cinq mille dollars des Etats-Unis (45.000,- USD) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour,



les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Augmentation du capital social de la Société pour un montant de 100.000,- USD.
- 2) Souscription par l'actionnaire majoritaire.
- 3) Libération de l'augmentation de capital en espèces.
- 4) Changement de l'article 5 pour l'adapter aux changements intervenus.
- 5) Divers.

IV) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Madame le Président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital souscrit à concurrence d'un montant de cent mille dollars des Etats-Unis (100.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de quarante-cinq mille dollars des Etats-Unis (45.000,- USD) à cent quarante-cinq mille dollars des Etats-Unis (145.000,- USD), par émission de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (100,- USD) chacune.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital l'actionnaire E. KISS-BORLASE, BUREAU FIDUCIAIRE S.A., société anonyme, avec siège social à CH-1211 Genève 12, 4, route de Florissant, ici représentée par Madame Maria Dennewald, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée le 5 mars 2007, laquelle, par son représentant sus-nommé, a déclaré souscrire à l'intégralité de l'augmentation de capital social et la libérer en espèces, l'autre actionnaire ayant formellement renoncé à son droit de souscription préférentiel.

La réalité de la souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par le bulletin de souscription.

Il a été prouvé en outre au notaire instrumentant, qui le constate expressément, que le montant de cent mille dollars des Etats-Unis (100.000,- USD) est désormais à la libre disposition de la Société.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5, alinéa premier des statuts, pour l'adapter aux changements intervenus et de lui donner dorénavant la teneur suivante: «Le capital souscrit est fixé à cent quarante-cinq mille dollars des Etats-Unis (145.000,- USD), représenté par mille quatre cent cinquante (1.450) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (100,- USD) chacune.»

L'assemblée décide de supprimer les paragraphes de cet article ayant trait au capital autorisé.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. Dennewald, R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2007, Relation: LAC/2007/2756. — Reçu 751,71 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007053410/211/69.

(070053854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2007.

**ProLogis Poland XCII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 126.983.

—  
STATUTES

In the year two thousand seven, on the second day of April.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., a limited liability company, organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under the number B 69.082,

duly represented by its manager ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., itself represented by Mr Marc Becker, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in private seal and dated on 8 March, 2007.

The above mentioned proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

#### **Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office**

**Art. 1.** There exists between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

**Art. 2.** The Company will assume the name of ProLogis POLAND XCII S.à r.l..

**Art. 3.** The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties and (ii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

**Art. 4.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

#### **Title II. - Share Capital, Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at fifteen thousand euros (EUR 15,000.-) represented by six hundred (600) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

**Art. 8.** Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

**Art. 9.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

**Art. 10.** The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

**Art. 11.** The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee (s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

**Art. 12.** Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 13.** The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

### **Title III. - Administration**

**Art. 14.** The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

**Art. 15.** Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

**Art. 16.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 17.** Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

**Art. 19.** The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 20.** Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

### **Title IV. - Winding-up, Liquidation**

**Art. 22.** At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

**Art. 23.** The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

#### *Transitory disposition*

The first accounting year shall commence on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2007.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING S.à r.l. prenamed, here represented as stated here above, has subscribed for the six hundred shares (600).

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand nine hundred euros (EUR 1,900.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 76.630.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version:**

L'an deux mille sept, le deux avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 69.082,

dûment représentée par un gérant ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., elle-même représentée par Monsieur Marc Becker, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 mars 2007.

La procuration mentionnée ci-dessus restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

#### **Titre I<sup>er</sup> .- Dénomination, Objet, Durée, Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de ProLogis POLAND XCII S.à r.l..

**Art. 3.** La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

## Titre II. - Capital Social, Parts Sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-) représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10. L** es parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 11.** L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

**Art. 12.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 13.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

## Titre III. - Administration

**Art. 14.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

**Art. 19.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 20.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

#### **Titre IV. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 22.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2007.

#### *Souscription*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING S.à r.l. prénommée, représentée comme indiqué ci-avant, a souscrit aux six cents (600) parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de quinze mille euros (15.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille neuf cents euros (1.900,- EUR).

#### *Résolutions de l'Associée Unique*

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.630.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, Relation: LAC/2007/4358. — Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007053557/220/272.

(070053876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2007.



**Inverlux S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 59.590.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2007.

*Pour INVERLUX S.A., société anonyme holding*

P. Toussaint

*Administrateur*

Référence de publication: 2007053860/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05741. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

---

**Inverlux S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 59.590.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2007.

*Pour INVERLUX S.A.*

P. Toussaint

*Administrateur*

Référence de publication: 2007053862/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05744. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

---

**Saral Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 90.968.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

Référence de publication: 2007053864/1005/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2007, réf. LSO-CD06144. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

---

**ELH International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 103.294.

Le bilan pour la période du 24 septembre 2004 (date de constitution) au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 13 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007053870/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04627. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

---

**Delwyn Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 98.423.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007053871/631/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05707. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

---

**BMF Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8356 Garnich, 19, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 38.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007053873/1682/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05548. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

---

**Bail S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 70.018.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 27 mars 2007 que:

1. Messieurs Patrick Moinet, Olivier Liegeois et Olivier Dorier ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

2. La société CERTIFICA LUXEMBOURG S.à.r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été réélu Commissaire pour la même période.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007052068/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01611. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070052173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2007.

---